

Intact Corporation financière dépose un prospectus simplifié préalable de base définitif et un supplément de prospectus

/LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ À LA DIFFUSION AUX AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES NI À LA DIFFUSION AUX ÉTATS-UNIS/

TORONTO, le 14 août 2013 /CNW/ -Intact Corporation financière (TSX : IFC) a annoncé aujourd'hui l'obtention d'un visa relatif à un prospectus simplifié préalable de base définitif qui permettrait d'offrir, sur une période de 25 mois, une combinaison de titres d'emprunt, d'actions privilégiées et d'actions ordinaires, de reçus et de bons de souscription, de contrats d'achat d'actions et d'unités, d'une valeur pouvant atteindre un montant global de 3,0 milliards de dollars. Ce prospectus remplace un prospectus similaire déposé en juillet 2011, qui est venu à échéance.

Intact a également annoncé le dépôt d'un supplément à son prospectus préalable de base visant à établir un programme de billets à moyen terme qui lui permettrait d'émettre des billets à moyen terme non garantis d'un montant maximum de 850 millions de dollars.

La nature, l'envergure et le moment de tout financement aux termes du prospectus préalable de base ou du supplément de prospectus relatif aux billets à moyen terme dépendront de l'évaluation par Intact de ses besoins de financement et des conditions générales du marché. Au moment où tout titre visé par le prospectus préalable de base sera offert à la vente, un supplément de prospectus ou un supplément de fixation du prix qui définira les dispositions applicables aux titres proposés sera déposé. Sauf indication contraire dans le supplément de prospectus ou dans le supplément de fixation du prix, Intact utilisera le produit net de la vente de titres pour répondre aux besoins généraux de la société.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres, de même qu'il ne peut y avoir de vente de titres dans toute province ou tout territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant son inscription en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'une telle province ou d'un tel territoire. Les titres qui seraient émis ne seraient pas inscrits aux termes de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933 et ne seraient pas offerts, vendus ou livrés, directement ou indirectement, aux États-Unis, dans ses territoires, dans ses possessions et dans d'autres régions sous son autorité, ou pour le compte ou à l'avantage d'une personne des États-Unis (au sens que donne à cette expression le Règlement S pris en application de la Securities Act of 1933), sauf dans le cas de certaines transactions exemptées de ladite Loi.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (www.intactcf.com) est le plus important fournisseur d'assurance incendie, accident et risques divers au Canada. Intact offre des produits d'assurance automobile, habitation et entreprises par l'entremise d'Intact Assurance, de belairdirect, de Grey Power, de BrokerLink et de Jevco.

SOURCE INTACT CORPORATION FINANCIERE

Relations avec les médias :

Gilles Gratton
Vice-président aux communications
1 416 217-7206
gilles.gratton@intact.net

Relations avec les investisseurs :

Dennis Westfall
Vice-président aux relations avec les investisseurs
1 416 341-1464, poste 45122
dennis.westfall@intact.net

<https://salledepresse.intactfc.com/2013-08-14-Intact-Corporation-financiere-depose-un-prospectus-simplifie-prealable-de-base-definitif-et-un-supplement-de-prospectus>